



Note conceptuelle

Atelier sur l'initiative « Ports Bleus » de la FAO
***Vers la mise en œuvre de la transformation bleue des ports de pêche
dans la région de la COMHAFAT.***

4-6 mars 2026-Tanger (Maroc)

Contexte général

Les infrastructures de débarquement des produits de la pêche sont des maillons clés des chaînes logistiques au niveau des Etats côtiers. Parmi ces infrastructures, nous pouvons citer les : ports de pêche, les débarcadères (citadins ou de village), les points de débarquements aménagés, les villages de pêcheurs, ...

Ces infrastructures contribuent fortement à la stabilité des communautés de pêcheurs, à la valorisation de leur production et contribuent à la sécurité alimentaire et maritime de l'Afrique.

Selon les dernières statistiques, les ports de pêche à eux seuls soutiennent directement plus de 12 millions d'emplois dans la pêche et la transformation des produits débarqués tout en fournissant des services multiples à la collectivité « pêche ».

Ces plateformes ou « hub » logistiques, constituées d'infrastructures et d'équipements diverses, facilitent le débarquement, le stockage et le commerce des produits halieutiques, tout en offrant toutes les commodités pour l'entretien des navires de pêche, leur ravitaillement en carburant ainsi que bien d'autres services techniques, administratifs, sanitaires au profit des armateurs, gens de mer, gens de métier (ramendeurs, chantiers navals, mécaniciens, transporteurs, ...)

Elles constituent également des points névralgiques notamment pour le suivi statistique des activités de la pêche par la collecte des données, l'application des réglementations maritimes nationales et internationales en matière de gestion des flottes, de traçabilité des produits pêchés, la gestion de la qualité et la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

En somme, les infrastructures portuaires et de débarquement des produits de la pêche sont au cœur des économies côtières, véritables carrefours d'activités économiques, sociales et environnementales qui influencent directement et indirectement l'écosystème halieutique.

Cependant, ils sont confrontés à de multiples défis en matière de durabilité, allant des impacts du changement climatique à la disponibilité des données, en passant par l'adoption de l'innovation et des technologies, l'entretien des infrastructures, la maintenance des équipements, etc.

De manière plus globale et générale, les ports constituent un levier important du développement économique et social d'un pays. De leur performance dépend la compétitivité de l'économie nationale.

Pour moderniser leur secteur portuaire, de nombreux Etats membres de la COMHAFAT ont déjà mis en œuvre une réforme portuaire avec notamment de nouvelles stratégies à l'horizon 2030 voire 2035.

L'Initiative des ports bleus apporte une réponse concrète à ces défis. C'est une approche lancée par la FAO en 2019 pour transformer les ports de pêche traditionnels en pôles de développement durable, avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs, de développer des activités économiques connexes et de renforcer la résilience des écosystèmes côtiers grâce à une approche intégrée.

L'initiative est particulièrement pertinente pour l'Afrique, où la pêche artisanale est cruciale pour la sécurité alimentaire et l'emploi. Elle aide ces ports à adopter des processus durables, à renforcer les chaînes de valeur et à garantir des droits du travail équitables.

Selon la FAO, elle vise aussi à moderniser les ports de pêche et les communautés côtières pour une exploitation durable des ressources halieutiques. Elle implique la modernisation des infrastructures, la réduction des pertes après capture, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'intégration des pêcheurs artisanaux dans l'économie bleue durable.

Objectifs de l'Atelier

- Objectif général :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action stratégique 2025-2027, d'une part, et la contribution à l'accompagnement de ses Etats membres dans la modernisation des composantes technologiques du système halieutique et la durabilité de l'Océan, d'autre part, l'objectif général de cet atelier est d'établir une vision commune et partagée en vue d'identifier les voies et moyens de promouvoir **le développement d'un modèle de « port bleu » dédié au segment de la pêche artisanale dans la région de la COMHAFAT.**

- Objectifs spécifiques :

- Présenter l'état des lieux des infrastructures de débarquement au niveau de chaque Etat membre
- Échanger avec les experts sur les stratégies nationales et les bonnes pratiques
- Identifier les défis communs et les voies de développement commun pour la transformation des infrastructures existantes en pôles de développement durable
- Etablir une feuille de route pour soutenir le développement des stratégies portuaires durables et inclusives pour la composante « pêche »

Bénéficiaires et participants :

- Gestionnaires des ports de pêche et des infrastructures de débarquement des produits de la pêche
- Organisations régionales de pêche et institutions partenaires de la COMHAFAT
- Réseaux de la COMHAFAT
- Personnes ressources (experts nationaux et internationaux)

Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera sur trois (3) jours, six (6) sessions, proposé comme suit :

- Présentations des Etats membres de leur stratégie nationale portuaire et état des lieux des infrastructures locales de débarquement des produits de la pêche
- Tables rondes interactives entre participants
- Visite de terrain.

Résultats globaux attendus :

- Etablir une cartographie des infrastructures portuaires de débarquement de la pêche artisanale au niveau de la région de la COMHAFAT
- Dresser une feuille de route pour la modernisation de ces infrastructures de débarquement, leur maintenance et l'entretien des équipements
- Intégration des communautés locales et des pêcheurs dans les processus de cogestion et de développement des ports de pêche durables dans le cadre du soutien à l'économie bleue régionale
- Soutien des communautés de pêcheurs à renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

- Résultat spécifique attendu :

- Aboutir à un modèle de « port bleu » pour la pêche artisanale dans la région de la COMHAFAT.

- Logistique

Les frais de transport aérien (classe économique) et d'hébergement (hôtel) de chaque représentant d'un Etat membre ainsi que des experts/panélistes invités sont à la charge de la COMHAFAT. Aussi, chaque participant recevra-t-il du Secrétariat Exécutif un per-diem pour ses frais de séjour (restauration...) selon le barème appliqué par la COMHAFAT.

Pour les informations : logistique, pratique et institutionnelle (Visas...), merci bien vouloir contacter le Secrétariat de la COMHAFAT aux coordonnées suivantes :

- ✓ **Ms. Hayat ASSARA,**
Chargée de Direction, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT, Rabat
 - Téléphone : +212 (0)651239304
 - E-mail : hayat.comhafat@gmail.com **Copy to :** secretariat.comhafat@gmail.com
- ✓ **Mr. Mohammed HADDAD**
Directeur financier, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
haddad.comhafat@gmail.com

Pour les informations techniques en relation avec les thématiques de l'atelier, merci de bien vouloir contacter :

- ✓ **M . Andennaji LAAMRICH**
Chef de Département Coopération et Systèmes d'Information, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
laamrichmpm@gmail.com
- ✓ **Mr. Driss TAZI**
Conseiller technique, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
driss65tazzi@gmail.com